

Konkurse - Faillites - Fallimenti		VD
1. Débitrice: E.S.A.O. European School of Animal Osteopathy (Suisse) SA, Chemin du Pierrier 7, 1815 Clarens 2. Date du prononcé de dissolution: 08.05.2012 3. Procédure: sommaire 4. Délai de production: 22.10.2012 5. Remarques: propriétaire de l'immeuble suivant : parcelle RF no 9706, PPE "Fluvia C", sise sur la commune de Montreux, Pierrier 7, 1815 Clarens Par décision du Président du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois du 8 mai 2012, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But de la société : organisation de l'enseignement et promotion de l'ostéopathie animale; organisation de séminaires et colloques; formation d'une communauté de scientifiques, médecins, vétérinaires et ostéopathes pour le développement et l'amélioration continue du soin à l'animal; édition d'ouvrages y relatifs Office des faillites de l'Est vaudois 1800 Vevey 00813519		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 21.09.2012, No 184, Jahrgang - année - anno: 130 Konkurse - Faillites - Fallimenti Konkurspublikation/Schuldenruf - Publication de faillite/appeal aux créanciers - Pubblicazione di fallimento/diffida ai creditori		